

Rejoignez la Mairie de JUVIGNAC,

« Entreprise de services publics »

Commune dynamique

Membre de Montpellier Méditerranée Métropole (31 communes)

14 055 habitants – 232 collaborateurs

Et devenez, le (la) nouveau (elle)

Agent de Police Municipale

La Ville de Juvignac, aux portes de Montpellier, engage une transformation de sa Police Municipale afin de renforcer une sécurité de proximité, visible, partenariale et adaptée aux évolutions urbaines et sociales du territoire. Le service, actuellement en cours de structuration, est appelé à monter en effectif jusqu'à quinze agents de police.

Dans ce cadre, la commune recrute un agent de Police Municipale affecté à la brigade de nuit, appelé à s'inscrire pleinement dans cette dynamique de modernisation du service, de renforcement du lien avec la population et d'amélioration de la qualité du service rendu.

VOS MISSIONS

Rattaché à la Direction de la Tranquillité Publique et placé sous l'autorité du Chef de service et de ses chefs de brigade, vous exercerez notamment les missions suivantes :

- Participer à la mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire en matière de prévention, tranquillité, sécurité et salubrité publiques,
- Assurer une présence quotidienne de proximité sur l'espace public,
- Assurer, sur le terrain, une présence de dialogue avec les habitants, commerçants et usagers, alliant médiation, écoute et pédagogie,
- Prévenir et traiter les incivilités, nuisances et atteintes au cadre de vie,
- Veiller au respect des arrêtés municipaux, du Code de la route et des réglementations en vigueur,
- Rédiger et transmettre les écrits professionnels (rapports, procès-verbaux, comptes rendus, mises à disposition),
- Participer aux actions partenariales conduites avec les acteurs institutionnels et locaux,
- Contribuer activement à la transformation du service, à l'évolution des pratiques professionnelles et à l'amélioration continue du fonctionnement de la Police Municipale.

VOS COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaissance du cadre juridique applicable à la Police Municipale,
- Capacité à prévenir, constater et relever les infractions relevant des compétences de la Police Municipale,
- Maîtrise des techniques professionnelles d'intervention, de contrôle et de sécurisation,
- Aptitude à la rédaction des écrits professionnels (rapports, procès-verbaux, comptes rendus) et au rendu compte hiérarchique,
- Capacité à travailler en coordination avec les partenaires institutionnels (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, services municipaux, PMT, GSRI, acteurs locaux),
- Connaissance du cadre réglementaire applicable aux ERP et aux contrôles administratifs des commerces (sécurité, tranquillité publique, occupation du domaine public),
- Aptitude au port et à l'usage des équipements réglementaires, y compris de l'armement de catégorie B et D, conformément à la réglementation en vigueur.

VOS APTITUDES PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

- Sens affirmé du service public et de l'intérêt général,
- Profil de terrain, orienté vers l'intervention et l'action opérationnelle,
- Qualités relationnelles, capacité d'écoute, de médiation et de pédagogie,
- Rigueur professionnelle, sens des responsabilités et respect de la déontologie,
- Maîtrise de soi, discernement et capacité d'adaptation face aux situations rencontrées sur la voie publique,
- Esprit d'équipe et capacité à s'inscrire dans une dynamique de service.

VOTRE PROFIL

- Titulaire du grade de Gardien-Brigadier ou Brigadier-Chef Principal,
- Port d'arme obligatoire dans l'exercice des missions : agent déjà formé et habilité au maniement de l'armement de catégorie B et D.

OFFRE D'EMPLOI

Rejoignez la Ville de Juvignac



VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

LIEU DE TRAVAIL

Poste de Police Municipale de Juvignac – Place du Soleil – 34 990 JUVIGNAC

CYCLE DE TRAVAIL

Roulement sur deux semaines :

- Semaine 1 : du mardi au vendredi 16h30 – 02h00
- Semaine 2 : du mercredi au samedi 16h30 – 02h00

RÉGIME INDEMNITAIRE ET CONGÉS

- Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) : part fixe au taux maximal de 30 % du traitement indiciaire, complétée d'une part variable liée à l'engagement professionnel pouvant atteindre 4 500 € bruts annuels,
- Heures supplémentaires payées ou récupérées, au choix de l'agent,
- 18 jours de RTT dont 3 jours fléchés, ainsi que 5 semaines de congés payés.

MOYENS ET EQUIPEMENTS

- Parc de trois véhicules de police, équipements individuels et collectifs adaptés aux missions,
- Équipements de protection individuelle complets, adaptés à l'exercice des missions de nuit.

UN SERVICE STRUCTURÉ, FORMATEUR ET DYNAMIQUE

- Formations internes mensuelles aux Gestes Techniques Professionnels en Intervention (GTPI), animées par un moniteur qualifié en maniement des armes (MMA) et en techniques professionnelles d'intervention (MBTPI),
- Brigade cynophile intégrée au service avec deux chiens d'intervention, l'un affecté à l'unité de nuit, l'autre à l'unité de jour
- Service organisé autour d'un Chef de service, d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) dynamique et d'un secrétariat, avec trois équipes dédiées (matin, après-midi, nuit),
- Présence assurée sur l'ensemble des manifestations organisées par la collectivité.

Vous bénéficierez de multiples avantages, de prestations sociales et culturelles (Comité National d'Action Sociale (CNAS), de participation aux frais de mutuelle et de prévoyance maintien de salaire.

LE POSTE EST A POURVOIR AU PLUS VITE

Adressez votre candidature (lettre de motivation et CV) de façon impersonnelle à Monsieur le Maire de JUVIGNAC, Hôtel de Ville, Parvis des droits de l'Homme, 34 990 JUVIGNAC, avant le 30 septembre 2026 ou par mail à la Direction des Ressources Humaines et du Dialogue Social (DRHDS) recrutement@juvignac.fr